Chambre, qu'il a plu très-gracieusement à sa Majesté d'ordonner que le Révenu casuel et celui des Domaines soient appliqués pour désrayer les dépenses civiles de la Province; et par le même Message son Excellence recommande à cette Chambre de prendre des mesures pour soulager le sujet par d'autres droits, si la levée des Lots et Ventes, du Droit de Quint, &c. suivant le taux légal, devenoit oppressive pour le peuple.

Et la question étant mise elle a été emportée dans l'affirmative par.

une majorité de seize; en conséquence-

Ordonné, que la premiere section du Message de son Excellence le Gouverneur à cette Chambre, le 29e jour d'Avril dernier, soit référée au comité général de toute la Chambre Lundi; le deux de Mars prochain.

Alors sur motion de Mr. Berthelot secondé par Mr. Olivier,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain, à une heure après midi.

Lundi, le 26me Janvier, 1795.

RECU un message de l'Honorable Conseil Législatif par l'Honorable Mr. De Lery,

Mr. l'Orateur;

Le Conseil Législatif a passe un Bill intitulé, "Acte qui explique et amende un Acte sait dans la trente-quatrieme année du regne de sa présente Majesté, intitulé, Acte qui divise la Province du Bas Canada, qui amende la Judicature d'icelle et qui rappelle certaines Loix y mentionnées" auquel le Conseil Législatif désire la concurrence de cette. Chambre.

Et alors il s'est retiré.

Le dit Bill a été lu pour la premiere fois.

Et sur motion de Mr. M'Gill secondé par Mr. Lester.

Résolu, que le dit Bill soit lu pour la seconde sois demain.

Reçu un message de l'Honorable Conseil Législatif, par l'Honorable Mr. Finlay,

Mr. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé un Bill intitulé, "Acte pour obliger les bâtiments et vaisseaux venant des places infectées de sievres pestilentielles ou de maladies épidémiques de faire la Quarantaine, et pour empêcher que les maux contagieux ne se communiquent dans cette Province," auquel le Conseil Législatif désire la concurrence de cette Chambre.

Et alors il s'est retiré.

Le dit Bill a été lu pour la premiere fois.

Sur motion de Mr. Richardson secondé par Mr. Lester.

Per-